

SSIAP 2

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE NIVEAU 2

CHEF D'EQUIPE

Le SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) est une formation diplômante obligatoire en France pour pouvoir exercer la fonction d'agent des services de sécurité incendie.

Le SSIAP 2 correspond au niveau de formation du chef d'équipe. Ils ont des fonctions et un grade plus important que les agents.



Leur fonction principale est de diriger une équipe d'agents de sécurité incendie et d'assistance à personne, de former ces agents et enfin de diriger le poste de sécurité lors des sinistres. Ils doivent en outre, tout comme les agents, appliquer les règlements de sécurité incendie et porter assistance aux personnes en danger.



#FORMATION

OBJECTIFS :

- Acquérir des connaissances nécessaires afin de pouvoir encadrer et former une équipe de sécurité qui sera chargée d'assurer l'intégralité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

EQUIPE PÉDAGOGIQUE :

- Formateurs certifiés et hautement qualifiés en sécurité incendie

DURÉE :

- 67 heures hors examen (10 jours)

PRÉREQUIS :

- Être titulaire du SSIAP 1
- Avoir exercé l'activité d'agent(e) SSIAP1 pendant 1607 heures pendant les 24 derniers mois (attestation de l'employeur ou de votre contrat de travail lors de l'inscription)
- Être titulaire d'un PSC1 de moins de 2 ans ou SST en cours de validité
- Posséder un certificat médical datant de moins de 3 mois prouvant que vous êtes physiquement apte à l'exercice de cette profession

EN FIN DE FORMATION :

Remise :

- du diplôme SSIAP 2 d'une validité de trois ans
- sur demande, une clé USB contenant l'essentiel de la formation



INEPS
Institut National
d'Expertise en
Prévention et Sécurité

La Cité du Cinéma
20 rue Ampère
93200 Saint-Denis
contact@ineps.fr
www.ineps.fr

DESCRIPTION

Rôles et missions du chef d'équipe

- Gestion et management de l'équipe de sécurité
- Organisation d'une séance de formation
- Gestion des conflits
- Évaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gestion des incidents techniques
- Délivrance du permis feu

Manipulation des systèmes de sécurité incendie

- Système de détection incendie et de mise en sécurité
- Installations fixes d'extinction automatique

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

- Réglementation du Code du travail
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

Chef du poste central de sécurité en situation de crise

- Gestion des situations de crise et du poste central de sécurité + Conseil technique aux services de secours

Passage de l'examen du diplôme SSIAP 2

- Conseils techniques aux secours (ouverture des voies, le compte rendu, le soutien aux services de secours, etc.).



CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Obtention du diplôme SSIAP 2 à l'issue d'une épreuve écrite (QCM 40 questions), pratique (gestion du PC en situation de crise) et orale (animation d'une séquence pédagogique) évaluée par un jury présidé par le directeur du SDIS ou son représentant.

POURQUOI CHOISIR L'INEPS ?

- Des prestations adaptées à tout type d'entreprise dans un cadre hors norme
- Un centre de formation innovant et immersif (matériel et décors du monde du cinéma)
- Une équipe pédagogique qualifiée et expérimentée
- Une expertise reconnue et récompensée
- Une offre de formation en inter et intra sur l'ensemble du territoire



INEPS
Institut National
d'Expertise en
Prévention et Sécurité

La Cité du Cinéma
20 rue Ampère
93200 Saint-Denis
contact@ineps.fr
www.ineps.fr